



Commune d'Echarlens

Convocation à l'Assemblée communale

Les citoyennes et citoyens de la Commune d'Echarlens sont convoqués en assemblée communale le

Jeudi 16 décembre 2021 à 20h00
Au Restaurant de la Croix-Verte à Echarlens

TRACTANDA

1. **Approbation du procès-verbal de l'assemblée communale extraordinaire du 16 septembre 2021.**
(il ne sera pas lu, il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture, selon l'art. 13 RELC et sur le site internet de la commune)
2. **Budget 2022**
 - 2.1. Budget de fonctionnement
 - 2.2. Budget d'investissement
 - 2.2.1. Toiture de l'Auberge de la Croix-verte
 - 2.2.2. Route des Chesaux - Phase 2
 - 2.2.3. Route du Pra Barzin
 - 2.2.4. Chemin Pra Tillon - Est
3. **Présentation de la planification financière 2021 – 2025**
4. **Approbation – Dissolution de l'Association intercommunale pour les EMS de la Gruyère**
5. **Approbation – Modification des Statuts du RSSG**
6. **Informations du Conseil communal**
7. **Divers**

Recommandation de l'OFSP et de l'OCC :

De façon à ce que la salle puisse être organisée de manière à respecter les règles de distance sociale entre les personnes, les citoyens qui désirent participer à l'assemblée communale sont priés de s'inscrire au moyen du bulletin d'inscription ci-joint.

Le Conseil communal

Echarlens, le 26 novembre 2021